



Compétition mercredi 02 décembre ZUMBA/Escalade et BADTEN

publié le 28/11/2015

Bonne nouvelle, les compétitions de mercredi 02 décembre sont maintenues !

Les minimes qui se sont inscrits en Badten ainsi que les benjamins inscrits en zumba/escalade devront se présenter sous le hall du collège **dès 13h25**.

Un bus transportera les benjamins au collège St Charles et les minimes au collège de Marie de la Tour d'Auvergne.

Le retour en bus sera prévu pour **16h30 au collège**.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.